



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2851
24 mars 2023
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)



La motion de censure des travailleurs, c'est la grève!

Le 21 mars, à Nantes.

Les grèves et les manifestations

Pages 3 à 7



PHOTOS LO

Retraites

- Macron cherche majorité 3
- 49.3 ou pas, ça ne passe pas! 3
- Au-dessus du gouvernement, la finance 4
- Le référendum 4
- Le Havre - agglo 4
- Éboueurs en grève 5
- Territoriaux d'Angers 5
- Capso de Saint-Omer 5
- La journée du 23 mars 6 et 7

Dans le monde

- Russie: la guerre de Poutine 8
- De Marioupol à la Bouriatie 8
- Ukraine: la mobilisation 8
- Crise bancaire 9
- Inflation 9
- Amazon: 27000 licenciements 9
- Matières premières 10
- Alaska: Biden au service des pétroliers 10
- Californie: inondations 10
- Mars 2003: l'invasion impérialiste de l'Irak 11
- Cour pénale internationale 11
- Grèce: grève générale 16

Leur société

- Hausse des prix 12
- Logement: pénurie 12
- Paris 2024: travail gratuit 12
- Industrie de l'armement 16

Dans les entreprises

- Aides familiales - Somme 13
- Sonelog - Saint Quentin 13
- Renault - Flins 13
- SNCF - Atelier d'Achères 13
- APLD 14
- Orange 14
- Sécurité sociale 14
- La Redoute Roubaix-Wattrelos 15
- Vertbaudet Marquette-lez-Lille 15

Agenda

- Les fêtes de Lutte ouvrière 3
- La fête de Presles 16
- Le CLT 3

À nos lecteurs

La parution de notre hebdomadaire n° 2851 datée du 24 mars a été retardée de 24 heures. Nous sommes sûrs que tous nos lecteurs le comprendront puisque la raison en est que les travailleurs de l'entreprise Paris Offset Print de La Courneuve, qui impriment Lutte ouvrière, participaient à la grève du jeudi 23 mars.

Lutte ouvrière en est bien sûr entièrement solidaire, et vive la grève!

La motion de censure des travailleurs, c'est la grève!

Jeudi 16 mars, le gouvernement a dégainé l'article 49.3 pour reculer l'âge de la retraite à 64 ans. Sans état d'âme, Macron a piétiné les millions de travailleurs qui s'y opposent depuis plus de deux mois. Alors oui, il y a de quoi être en colère!

Et il y a aussi de quoi être conforté dans la volonté de s'exprimer et de se battre. Car le recours au 49.3 est un aveu de faiblesse de la part de Macron. Il a été contraint de passer en force, parce que, malgré ses petits marchandages avec la droite, il n'a pas trouvé de majorité pour voter sa loi.

C'est un premier résultat des grèves et des manifestations. Les députés de droite qui manquaient à l'appel pour faire passer la loi n'ont pas été frappés par la grâce. Ils ont senti le souffle des manifestations qui se succèdent depuis plus de deux mois dans leur circonscription. Eh bien, il faut continuer en utilisant les armes des travailleurs: la grève et les manifestations!

Il n'y a rien à attendre du côté du Parlement. Après le vrai-faux suspense autour d'un vote en bonne et due forme à l'Assemblée nationale, il y a eu celui autour des motions de censure. Toute la journée, lundi 20 mars, les députés de la Nupes comme du RN ont fait croire que des députés de droite pouvaient jouer les sauveurs des travailleurs en votant la censure. Et ensuite, ce sera quoi? Un suspense autour d'un référendum, peut-être organisé dans des mois?

Ne nous laissons pas abuser par ces gesticulations politiciennes! Depuis jeudi 16, les rassemblements se multiplient dans de nombreuses villes. Des secteurs qui étaient en grève l'ont reconduite. D'autres se sont remobilisés pour que la journée appelée par l'intersyndicale, jeudi 23 mars, soit la plus massive possible. Engageons-nous, plus nombreux encore, dans cette brèche!

La loi est adoptée, mais il dépend des travailleuses et des travailleurs qu'elle ne soit jamais appliquée. Et, au-delà de ce qui serait un premier revers pour Macron, ce serait pour tous un encouragement à se battre sur les salaires, les conditions de travail et contre tous les sacrifices que le gouvernement et le grand patronat ont imposés ces dernières années.

Car cette attaque des retraites en cache bien d'autres, tout aussi graves. Si les manifestations ont été aussi massives, c'est que la coupe est pleine. Elle l'est pour les jeunes, confrontés à la précarité. Elle l'est pour les plus âgés, cassés par le travail, et à qui on promet une pension

de misère. Elle l'est pour tous les travailleurs, confrontés à l'explosion des prix de l'alimentation et de l'énergie.

La coupe est pleine pour tous ceux qui ont cru dans les promesses des politiciens annonçant des lendemains enchanteurs, alors que tout s'aggrave, en particulier la guerre économique qui fait craindre une troisième guerre mondiale. C'est un ras-le-bol général qui a commencé à s'exprimer au travers de la mobilisation sur les retraites.

Ensemble, nous représentons une force qui pèse sur le monde politique, la force de notre nombre. Mais c'est la grève qui lui donne tout son impact. Et lorsque nous trouverons la détermination pour nous y lancer, nous présenterons la note non seulement au gouvernement mais aussi au grand patronat.

Nous nous ferons véritablement craindre et respecter sur toutes nos revendications quand la grève s'étendra aux grandes entreprises privées et que la machine à profits se grippera. Nous inverserons le rapport de force quand le grand patronat sentira que les travailleurs ne sont plus prêts à obéir et à se taire.

Pour l'instant, seuls certains secteurs connaissent des grèves. C'est vrai dans le public, à la SNCF, à EDF ou dans l'Éducation nationale. Dans le privé, des travailleurs sont en grève dans les raffineries Total ou les incinérateurs qui dépendent de Suez.

Il a été dit que la grève des éboueurs à Paris s'expliquait par le fait que ce sont des agents publics. C'est un mensonge, car des éboueurs de l'entreprise privée Pizzorno sont aussi en grève, et c'est le cas d'autres entreprises de ramassage dans les régions. Preuve que le privé peut et doit prendre toute sa place.

Les éboueurs sont mal payés et méprisés, mais ils ont de l'énergie et de la dignité à revendre pour se faire respecter, et ils montrent l'exemple. Alors, dans le privé comme dans le public, montrons à la petite bande de privilégiés qui a les yeux rivés sur les cours boursiers qu'elle va devoir compter avec des travailleurs qui ont renoué avec la volonté d'agir collectivement!

Partout, discutons et organisons-nous pour rejoindre la grève! Retrouvons-nous à des millions dans la rue! Ce que le gouvernement fait, les travailleurs peuvent le défaire par la grève!

Nathalie Arthaud



LEONIE CORNET RADIO FRANCE

Macron cherche majorité

Le président, sa Première ministre et leurs soutiens ont beau affirmer que le rejet de la motion de censure vaut approbation de la réforme des retraites et qu'ils peuvent désormais revenir aux affaires courantes, rien n'est moins vrai.

D'une part, le combat des travailleurs contre cette réforme continue. D'autre part, les deux mois de lutte, de grèves et de manifestations ont mis en lumière la faiblesse de ce gouvernement et de ce président.

Macron, au-delà des questions financières et des économies sur les salaires et les pensions, veut imposer sa réforme pour faire plier les travailleurs. Y parvenir serait à la fois une démonstration politique portée à son crédit d'homme du capital et un service rendu à la classe dominante, dans la perspective d'autres attaques. Or, non seulement sa politique a mis des millions de travailleurs dans la rue, mais Macron n'a même pas réussi à rallier un nombre suffisant de députés de droite. Ses ministres ont été pris en flagrant délit de mensonges et Borne a dû avoir recours aux procédés les plus politiques pour parvenir à ses fins, et encore.

Cette faiblesse politique vient de plus loin que la simple obstination à imposer une réforme

impopulaire. Une fraction de plus en plus large de la population constate que les gouvernements travaillent uniquement pour les plus riches, Macron poussant le trait jusqu'à la caricature. De là dérivent des faits comme l'abstention massive aux élections, le mouvement des Gilets jaunes, les records d'impopularité et, en définitive, les tractations au Parlement. De là vient aussi le fait que le RN et Marine Le Pen se présentent comme des défenseurs des petites gens et recueillent leurs voix.

Quoi qu'il en soit, la classe capitaliste a besoin d'un gouvernement qui gouverne et prenne les décisions qui lui sont nécessaires, alors que la situation économique, sociale et même militaire est grosse de tempêtes. Macron a cependant bien du mal à affirmer son autorité. Pour l'asseoir au moins au niveau parlementaire, une solution serait de tenter de constituer une nouvelle majorité, en y intégrant tout ou partie de la droite. Or le récent épisode vient de montrer à quel point les députés LR sont peu

fiables. Les députés de droite préfèrent visiblement tenter de garantir leur réélection plutôt que rejoindre un navire en train de couler. Le président peut aussi être tenté de dissoudre l'Assemblée et de provoquer de nouvelles élections. Mais il risque alors de se retrouver sans majorité, voire dans l'obligation de cohabiter avec une autre majorité. On pourrait ainsi voir Macron, élu comme prétendu rempart à Le Pen, devoir s'appuyer sur les députés du RN pour gouverner.

Lors de son interview télévisée, le 22 mars, en plus de faire étalage de son autosatisfaction et de son mépris habituel, il a laissé entendre qu'il continuera à gouverner en s'appuyant sur les possibilités offertes par la Constitution. Le pouvoir laisserait ainsi les députés s'affronter sur des questions accessoires, tandis que l'État générerait sous l'autorité de l'Élysée les affaires importantes, comme la diplomatie, les subventions aux grandes entreprises, les budgets et interventions militaires, la répression policière et le blocage des salaires, par exemple. Après tout, ôté le verbiage des partis de gouvernement, c'est bien là le fond du fonctionnement réel des institutions, aussi vieux que la république elle-même.

Cette crise politique, aidée par l'entrée en mouvement de millions de travailleurs, peut contribuer à en convaincre des millions d'autres par le simple fait qu'elle démontre l'illégitimité du pouvoir. Il reste à voir, derrière le théâtre d'ombres politiques, en crise ou pas, l'illégitimité de la classe capitaliste et de son État.

Paul Galois



À Paris, le 15 mars.

49.3 ou pas, ça ne passe pas !

Incapable de trouver une majorité même parmi les députés de droite et du centre qui défendaient jusqu'à récemment la retraite à 65 ans, le gouvernement a dû se résoudre à faire adopter son projet sans vote, à l'aide du fameux 49.3.

« Le 49.3 n'est pas l'invention d'un dictateur », a déclaré la Première ministre Elizabeth Borne à la tribune de l'Assemblée, pour répondre à ceux qui criaient au « déni de démocratie ». Cet article, qui autorise l'adoption d'une loi sans vote, à moins qu'une motion de censure soit approuvée dans les jours suivants, est en effet l'une des nombreuses dispositions constitutionnelles prévues pour aider un gouvernement en difficulté à faire passer ses décisions par-dessus la tête du Parlement... et c'est loin d'être la seule ! Mais cela montre précisément à quel point cette république prétendument démocratique l'est bien peu en réalité.

Dans cette société divisée en classes sociales, les gouvernements représentent les intérêts d'une minorité de grands patrons, de financiers et de riches privilégiés, et sont là pour servir leurs intérêts. Ils se donnent donc les moyens d'imposer des mesures dont la majorité de la population ne veut pas, et de s'attaquer aux travailleurs, à leurs droits et à

leurs conditions de vie.

En ayant recours au 49.3, le gouvernement a suscité une colère bien légitime. Au-delà de l'illusion qu'un vote à l'Assemblée aurait pu changer les choses et de l'aspect institutionnel de ce geste, ceux que le projet du gouvernement révolte ont vu là le signe de son mépris. Les manifestants qui se sont rassemblés spontanément tous les jours malgré l'attitude brutale de la police, mais aussi les grèves qui se poursuivent, montrent que bien des travailleurs et des jeunes continuent de penser que ce n'est ni aux parlementaires ni aux ministres de décider de l'âge auquel un ouvrier, une caissière ou une aide-soignante peuvent partir à la retraite.

Projet de retraite par points de Macron en 2019, CPE de Fillon en 2006 ou plan Juppé en 1995 : toutes ces attaques adoptées grâce au 49.3 ont fini dans les poubelles de la république. Aujourd'hui encore, tout dépendra de la mobilisation des travailleurs.

Sacha Kami

PUBLIC SÉNAT



AGENDA

Fêtes de Lutte ouvrière

Angers

Samedi 25 mars
de 16 heures à minuit
Salle Aragon
à Trélazé

Creil

Samedi 25 mars
de 16 heures à minuit
Salle Georges Brassens
à Villers-Saint-Paul

Limoges

Samedi 1^{er} avril
à partir de 15 heures
Espace Detaille
Cité La Bastide

Mulhouse

Dimanche 2 avril
à partir de 11 h 30
Complexe sportif
(CMCAS) à Rixheim



Cercle Léon Trotsky

Le mouvement ouvrier face aux deux guerres mondiales

Samedi 15 avril à 15 heures
Grande salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor, Paris 5^e - Métro Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

Au-dessus du gouvernement, la finance

« Je considère qu'en l'état, les risques financiers, économiques sont trop grands. » C'est ainsi que Macron a justifié, le 16 mars, en Conseil des ministres, le recours au 49.3 pour éviter le vote de l'Assemblée sur la réforme des retraites.

Cet argument vient s'ajouter à ceux que le gouvernement avait invoqués, comme la nécessité de renflouer un système déficitaire à l'horizon 2030, ou bien encore de travailler plus longtemps puisqu'on vit plus longtemps. Mais celui-là est un aveu de la soumission de l'État au monde de la finance.

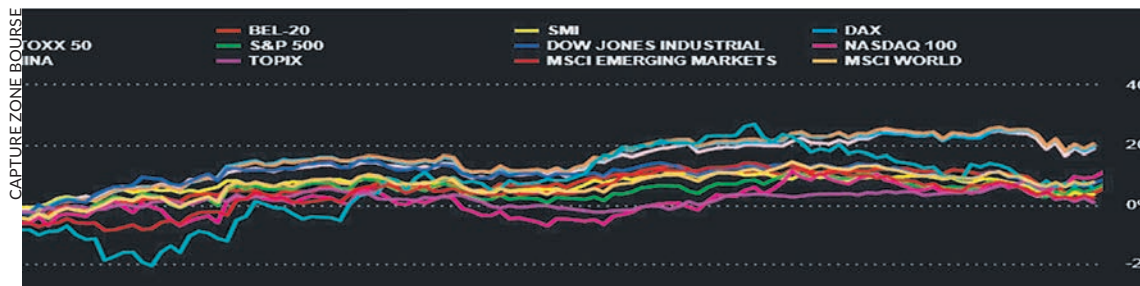
Pour sauver les banques en 2008, l'État s'est considérablement endetté, si bien

qu'aujourd'hui la dette publique dépasse probablement 3 000 milliards d'euros. Il doit emprunter cette année 270 milliards d'euros aux marchés financiers, à un taux d'intérêt qui dépasse 3 %, « ce qui n'était pas arrivé depuis des années », s'alarmait Macron le 4 janvier. Il voyait là un nouveau signe de « la fin de l'abondance », avec pour conséquence la nécessité d'attaquer les travailleurs

de façon bien plus virulente encore que ces dernières années. La nouvelle loi contre les chômeurs et maintenant celle sur les retraites en sont les premières illustrations.

Parmi ceux qui participent au mouvement actuel, beaucoup perçoivent que, très au-dessus du gouvernement, la cible doit être la finance, autrement dit le capitalisme, qui ne peut survivre que par une dictature économique de plus en plus féroce. Si leur nombre s'accroît après les paroles de Macron, pour une fois il n'aura pas parlé tout à fait pour ne rien dire.

Jean Sanday



Cours des Bourses le 20 mars.

Au Havre, le personnel de l'agglo et de la ville en colère

Au Havre, les poubelles ne sont plus ramassées depuis mardi 7 mars. Le mouvement des employés des déchets (ordures ménagères, déchetterie), des égoutiers, des agents du cycle de l'eau, rejoints ensuite par la voirie, les espaces verts, les bâtiments, les maçons paveurs, a commencé contre la réforme des retraites.

Mais il s'agit aussi de bien d'autres choses : des conditions de travail, des primes amputées alors que les payes ne suivent pas l'inflation, etc.

Lundi 13 mars, le directeur du centre technique a essayé de jouer au chat et à la souris avec les grévistes qui se relaient devant la sortie des camions-bennes. Il a fait déplacer les camions la nuit

en les faisant garer sur les parkings voisins, à la propriété urbaine par exemple. Une partie du personnel a répondu en se mettant en grève le lendemain et en s'installant devant la sortie des parkings, renforçant ainsi le mouvement.

Jeudi 16 mars, la police est intervenue à 7 heures du matin pour tenter de dégager les

entrées, mais il ne s'est trouvé personne pour conduire les camions et ce coup de force a mis tout le monde en rogne ! Bien des travailleurs qui regardaient le mouvement avec sympathie, mais un peu de loin, sont alors descendus pour rejoindre les grévistes.

L'annonce de l'utilisation du 49.3 n'a rien changé au moral des grévistes, qui comptaient bien rester mobilisés jusqu'à jeudi 23. Ils sont très fiers de leur mouvement car personne, il y a quelques semaines, ne s'en sentait capable.

Correspondant LO



La voie de garage du référendum

Avant même que l'Assemblée rejette les motions de censure, 252 députés avaient déposé un projet de loi demandant un référendum d'initiative partagée sur la question du recul de l'âge de départ à la retraite.

Depuis 2015, cette procédure du référendum d'initiative partagée figure dans la Constitution. Si au moins un cinquième des parlementaires le demandent au Conseil constitutionnel, ce qui est le cas en l'occurrence, il faudrait ensuite que plus d'un dixième des électeurs inscrits, soit 4,8 millions environ, le soutiennent via une procédure de signature. Voilà la nouvelle diversion, en forme de pétition, dans laquelle les dirigeants syndicaux et figures politiques de la gauche voudraient que les travailleurs, en pleine mobilisation, s'engouffrent.

Avec un tel référendum, « nous avons encore l'espoir de l'emporter, (...) et de créer les conditions pour que cette réforme ne soit jamais mise en application, en rendant le pouvoir au peuple », a déclaré pour le PCF Fabien Roussel, qui visiblement ne croit pas dans la capacité de la classe ouvrière à faire reculer Macron. Le député LFI François Ruffin trouve une qualité au référendum : il permettrait « de sortir d'une crise sociale par un élan démocratique ». Quant à Patrick Kanner, sénateur PS, après deux mois de confrontation entre le pouvoir et le monde du travail, il se paie le ridicule d'en appeler encore à Macron : « C'est une ardente demande faite au président de lancer un référendum. »

Les dirigeants syndicaux sont également en faveur de la préparation d'un référendum. Laurent Berger s'en remettait il y a quelques jours aux parlementaires en déclarant : « C'est à eux de jouer » en faveur d'un référendum. Il est vrai que la CFDT faisait aussi appel aux députés de droite pour voter en faveur des intérêts des travailleurs ! Mais la CGT n'est pas en reste. Dans un communiqué du 20 mars, elle rappelle qu'elle « s'est toujours dite favorable à une consultation citoyenne sur la réforme des retraites. C'est jouable. »

En fait c'est un leurre. Même si en neuf mois les millions de signatures requises étaient recueillies et dûment vérifiées par les autorités, la procédure du référendum, non suspensive de la réforme, donnerait encore six mois au Parlement pour mettre à l'ordre du jour la proposition de loi initiale et l'examiner, sans forcément organiser de vote ni l'adopter. Il n'y a alors que si les parlementaires ne le faisaient pas – on voit mal pourquoi les macronistes se priveraient de cette possibilité – que, dans un an et demi, un référendum pourrait être organisé. Comme le déclarait au Figaro un professeur de droit constitutionnel : « Le référendum d'initiative partagée est conçu pour ne jamais être utilisé. » Le pouvoir des capitalistes est en effet bien organisé pour donner l'impression que tous ont voix au chapitre, alors que jamais les travailleurs ne peuvent décider de quoi que ce soit.

Mais, si même cette procédure improbable parvenait à son terme, un référendum remettrait entre les mains des électeurs bourgeois, petits et grands, dont on sait qu'ils pèsent beaucoup dans les scrutins, la possibilité de trancher sur une question vitale pour les travailleurs.

Après avoir essayé de faire croire au monde du travail que son sort se jouait dans les institutions parlementaires, où les cartes maîtresses sont dans la main du gouvernement, les partisans du référendum voudraient que les travailleurs quittent le terrain des grèves et manifestations, pour s'orienter vers une campagne de signatures. Au moment où nombre de travailleurs se rendent compte du rôle fondamentalement antiouvrier des institutions gouvernementales et parlementaires, c'est contribuer à semer de nouvelles illusions sur elles.

Lucien Déroit

“Quand les éboueurs font grève, les orduriers sont indignés” (Jacques Prévert)

Depuis le 7 mars, les éboueurs et égoutiers de la mairie de Paris et les travailleurs des centres d'incinération d'Ivry-sur-Seine, Issy-les-Moulineaux et Saint-Ouen sont en grève.

Les grévistes ont été rejoints par les éboueurs de Pizzorno, prestataire privé qui collecte notamment les déchets du 15^e arrondissement.

Les grévistes rejettent la réforme des retraites, qui repousse l'âge légal de départ de 57 à 59 ans pour ceux du public, et à 64 ans pour ceux du privé. Tous

dénoncent les bas salaires, les conditions de travail, la poussière, le bruit, les maux de dos, les horaires harassants. Ils rappellent : «*Nous avons douze ans d'espérance de vie en moins pour les éboueurs, et sept ans en moins pour les égoutiers*».

Les ordures s'entassent dans Paris, la propagande antigrève a battu son plein.

Les grévistes ont d'abord été accusés d'être responsables de la prochaine épidémie. Puis, au lendemain de la première manifestation place de La Concorde, le ministre de l'Intérieur Darmanin a déclaré sans rire que les poubelles étaient «*devenues des armes, qu'il faut retirer de l'espace public*». Après la calomnie, il y a eu la menace : le 16 mars, le préfet de police a procédé à des réquisitions. Les 16 et 17 mars, les gendarmes ont débarqué au dépôt de Pizzorno, à Vitry-sur-Seine puis à l'incinérateur d'Ivry-sur-Seine, distribuant coups de matraques et gaz lacrymogène. Le 17 mars, le ministre de l'Intérieur claironnait : «*Dès ce matin, la réquisition fonctionne et permet de ramasser les poubelles*».

Des désirs de Darmanin à la réalité, il y a loin. Depuis le début, les grévistes se sont organisés pour déjouer les manœuvres des patrons et de l'État. D'abord, ils ont su s'adresser aux non-grévistes et les appeler à rejoindre le combat. Ainsi, les travailleurs de Derichebourg, prestataire privé, ont cessé le 15 mars la collecte sanitaire



d'urgence effectuée à la demande de la maire de Paris. De même, quand la direction de Pizzorno a fait venir des éboueurs du Var pour ramasser les poubelles parisiennes, les grévistes ont répliqué en occupant leur dépôt jour et nuit, pour empêcher les camions-bennes de sortir. De plus, la réquisition n'a pas mis fin au mouvement. Dans le 15^e arrondissement, même après les premières réquisitions, l'embarras du maire LR

restait entier : l'incinérateur d'Issy-les-Moulineaux étant en grève, il fallait acheminer les déchets jusqu'à celui de Romainville, à 20 kilomètres de là ! Enfin, à Ivry et à Vitry, les gendarmes ont été tenus en respect, voire ont rebrousse chemin face aux grévistes, nombreux et déterminés.

Malgré les menaces, la répression et les réquisitions, les travailleurs continuent à se battre.

Julie Lemée

À la Capso de Saint-Omer : vive la grève !

Depuis le vendredi 17 mars, les éboueurs de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Omer (Capso) sont en grève pour s'opposer à la réforme des retraites que Macron veut imposer.

La grève est largement majoritaire parmi les travailleurs du ramassage des ordures du dépôt d'Arques. Dans ce secteur aucune tournée n'a été faite depuis le début de la grève.

Les travailleurs ont organisé un piquet de grève et se relaient pour assurer en permanence une présence devant le dépôt. Ils redoutent, en effet, que la direction ne fasse appel à des entreprises privées pour casser la grève.

Les travailleurs de la Capso sont d'autant plus remontés contre cette réforme qu'ils ont perdu le statut d'éboueur. Ils ont maintenant le statut d'agent technique, ce qui signifie que si la loi passait, ils ne pourraient pas partir avant 64 ans, au lieu de 57 ans aujourd'hui pour ceux qui ont le statut d'éboueurs. Sur le

piquet de grève, beaucoup expriment leur révolte, face à un gouvernement qui veut les faire mourir au travail ou finir leur vie avec une pension de misère.

Au-delà des retraites, cette grève est l'occasion de mettre sur la table tout ce qui ne va pas : de l'augmentation des prix à la dégradation des conditions de travail. Mais sur le piquet de grève s'exprime aussi le plaisir de se retrouver entre collègues, non pour se faire exploiter mais pour partager la colère. C'est aussi un rendez-vous pour tous les travailleurs mobilisés contre les attaques de Macron.

Déterminés à ne pas lâcher, les éboueurs de la Capso avaient voté la grève jusqu'au jeudi 23 mars au moins.

Correspondant LO

Les territoriaux d'Angers toujours en lutte pour les salaires !

Depuis le lundi 13 mars, la collecte des déchets dans l'agglomération d'Angers est paralysée par le blocage de Biopole, où les ordures sont normalement rapportées et triées.

Sur les deux piquets, jour et nuit, des territoriaux se relaient pour empêcher tout passage de camion, qu'ils soient éboueurs ou employés dans d'autres services, en grève ou en repos. C'est une protestation contre les 64 ans mais surtout contre les bas salaires, dans le prolongement de multiples actions démarrées à l'automne. Au fil des jours, les poubelles ont commencé à s'accumuler dans les rues d'Angers, donc le mouvement se voit... et se sent.

Alors que le mécontentement s'exprime depuis des mois, le maire Modem Marc Verchère n'a cédé aux agents de la Ville et de

l'Agglomération que des miettes : une hausse modique du ticket restaurant et une hausse tout aussi modeste de la participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance. Mais il refuse la hausse de 150 euros par mois du régime indemnitaire et la prime immédiate de 500 euros qui sont au cœur des revendications des salariés. L'élue responsable des RH a même laissé entendre, lors de sa dernière rencontre avec l'intersyndicale, que pour gérer leur budget les agents n'étaient peut-être pas très doués !

Ce mépris ne passe pas du tout et n'a pas été pour rien dans la décision des agents en lutte de prolonger

leur action devant Biopole la semaine du 20 mars. Pour les déloger, le maire en est arrivé à faire du chantage : un syndicaliste était convoqué au tribunal mardi 21, menacé de milliers d'euros d'amende si le blocage n'était pas levé rapidement. Les territoriaux, répondant comme il se doit à la provocation, se sont rassemblés à plusieurs dizaines devant le Palais de justice. Avec le renfort de militants ouvriers locaux venus par solidarité et engagés dans la défense des retraites, plus de 200 travailleurs ont repris en chœur «*Verchère, Macron, même combat !*»

Le même jour, le maire a eu droit à un comité d'accueil d'une trentaine d'agents à l'usine des eaux de Ponts-de-Cé.

Correspondant LO

Jeudi 23 mars, des foules de manifestants

Mardi 21 mars, Macron a déclaré que les « foules n'ont pas de légitimité » face aux représentants élus par le peuple, parmi lesquels il se compte, évidemment. Jeudi 23, des millions de travailleurs, qui ont la légitimité de faire tourner le pays, et qui ne veulent pas le faire jusqu'à 64 ans, lui ont répondu en envahissant les rues des villes grandes et petites.



Compiègne

Grève des éboueurs : Pizzorno - Vitry

Les éboueurs de Pizzorno à Vitry-sur-Seine, qui font l'après-midi le ramassage des déchets à Paris 15^e, sont en grève depuis la journée de grève et de manifestation pour les retraites du 7 mars.

À l'issue de cette journée, ils sont restés en grève à la fois contre la réforme des retraites, pour l'augmentation des salaires et pour leurs conditions de travail. « On ne veut pas se retrouver encore derrière une benne à 64 ans, voire plus avec les 43 ans de cotisations. Dans quel état on sera ? », disent-ils.

En novembre 2022 ils avaient fait grève en demandant davantage de bennes pour alléger un peu leurs tournées. Un protocole d'accord avait été obtenu, qui prévoyait les moyens demandés. Mais la direction n'a pas tenu ses

engagements et, quant aux salaires qui devaient être négociés en ce début d'année, elle n'a accordé que 3,6%, alors que les travailleurs demandaient 8%

Pizzorno Environnement est un groupe important du déchet, coté en Bourse et qui affiche des bénéfices. Cette proposition a été ressentie comme du mépris, alors que les salaires de la profession sont déjà bas. Face à la grève la direction joue la montre, ne faisant que des propositions dérisoires, et multipliant les pressions.

Les grévistes sont déterminés, ils sont fiers d'être parmi ces éboueurs en tête du combat contre la réforme des retraites, et de recevoir à ce titre de nombreux témoignages de sympathie de la population, malgré le problème de l'amoncellement des poubelles dans plus de la moitié des quartiers de Paris. « On était applaudis quand on travaillait pendant le confinement du Covid. On est applaudis aujourd'hui parce qu'on fait grève. On peut être fiers de nous. »

Correspondant LO



SNCF : après le 49.3, le mouvement continue

Le 16 mars, avant l'annonce du recours au 49.3, la grève s'était maintenue dans de nombreux secteurs de la SNCF, en grève reconductible depuis le 7 mars.

Le pourcentage de grévistes avait certes chuté dans de nombreux secteurs, mais la journée interprofessionnelle du 15 mars avait permis un rebond du nombre de grévistes et la participation de nombre d'entre eux à des manifestations et actions interprofessionnelles.

Dans des assemblées, et dans les discussions individuelles, des cheminots s'interrogeaient sur la suite. La grève des éboueurs ou d'autres secteurs regonflait le moral, mais d'autres

confiaient leur crainte de ne pas être rejoints plus largement. « Pourquoi le gouvernement ne lâche pas encore ? Que faut-il faire ? Tout casser ? » Cependant, toutes les assemblées reconduisaient le mouvement.

L'annonce du 49.3 a suscité la colère, comme ailleurs, mais aussi le sentiment que, décidément, le gouvernement était incapable de trouver des soutiens à sa réforme, même parmi ses alliés à l'Assemblée nationale. Partout, dans les ateliers et les gares, les cheminots discutaient et suivaient les informations en temps réel sur leur smartphone. Et, le soir de cette annonce, certains grévistes allaient spontanément manifester en direction de l'Assemblée nationale à Paris et dans de nombreuses autres villes.

Le vendredi 17 mars, sans qu'il y ait un afflux massif de grévistes dans les assemblées, l'ambiance était différente, beaucoup

se disant « reboostés » et chacun se projetant sur la suite, avec l'annonce d'une nouvelle journée interprofessionnelle le 23 mars. Sans attendre cette date, des cheminots annonçaient se remettre en grève dès le lundi 20 mars, comme à Trappes, où le taux de déclarations d'intention de grève remontait par exemple à 50%. Le même jour, 73% des conducteurs des lignes D et R de la gare de Lyon étaient toujours en grève.

Aux ateliers de maintenance TGV de Châtillon où, hormis les journées nationales d'action, la grève était minoritaire, des assemblées sous forme de débrayages se sont tenues à la suite du recours au 49.3. Et lundi soir une assemblée de 60 cheminots, puis le lendemain de 110 cheminots, votaient la grève. Celle-ci était reconduite d'équipe en équipe.

La grève du 23 mars s'annonçait importante à l'échelle du pays. Comme le disaient de nombreux grévistes, « la vraie motion de censure, c'est nous ! »

Christian Bernac



Centrale EDF de Gravelines

La centrale nucléaire de Gravelines compte six réacteurs. 1 800 agents EDF y travaillent, ainsi qu'environ 1 000 autres travailleurs permanents de sociétés sous-traitantes.

Depuis le début, les journées d'action sont fortement suivies, parmi ceux d'EDF comme parmi ceux de la sous-traitance, même si les pressions des chefs sont plus fortes.

Le mouvement s'est renforcé parmi les travailleurs d'EDF. Beaucoup posent une ou plusieurs heures de grève par jour et 100 à 300 d'entre eux se rassemblent quotidiennement devant la centrale, dès 5 heures

du matin jusqu'en début d'après-midi. Organisés par les syndicats, ces rassemblements ont tantôt pour objectif de bloquer l'accès des voitures aux parkings, causant des embouteillages sur toutes les routes d'accès, tantôt de ralentir l'entrée des travailleurs non-grévistes. La grande majorité d'entre eux sont d'ailleurs solidaires du mouvement.

Sur les six réacteurs de Gravelines, cinq produisent actuellement de l'électricité et, depuis le début, les équipes de conduite de la centrale opèrent de nombreuses baisses de charge. Un réacteur est à

l'arrêt pour être rechargé en combustible et pour maintenance. En conséquence, très peu de travaux peuvent être faits dans la centrale.

Le lendemain de l'annonce du 49.3, perçu comme une insulte par beaucoup, la prise de parole syndicale a été très suivie, avec la présence de travailleurs de la sous-traitance. Lundi 20 mars et les jours suivants, les travailleurs étaient bien plus nombreux au point de rendez-vous, et trois cars devaient emmener des grévistes à la manifestation du 23 mars à Paris.

Correspondant LO

Nantes et Ancenis

L'utilisation du 49.3 pour passer le projet sur la retraite avait suscité des réactions de colère à Nantes. Environ 5000 manifestants, salariés, étudiants, militants syndicaux, se sont rassemblés spontanément devant la préfecture jeudi 16 mars.

Le lendemain, quelques grévistes des différentes équipes de la plateforme industrielle du courrier d'Orvault ont renforcé un barrage filtrant installé devant l'entreprise. Et le 18 mars l'intersyndicale a organisé une manifestation

regroupant de 6 à 15000 personnes, selon les comptages.

Les cheminots constituent l'ossature du mouvement, mais la mobilisation est aussi bien visible dans les rues, car les poubelles ne sont plus ramassées depuis le 7 mars.

Des barrages filtrants ont été organisés à différentes entrées du périphérique, pour l'instant bien acceptés des automobilistes, et une marche aux flambeaux.

Jeudi 23 mars, la manifestation de Nantes a été une des plus importantes depuis janvier, avec 40000

participants et des centaines de lycéens et étudiants en tête du cortège. Les travailleurs étaient venus de tous les secteurs, enseignants, cheminots ayant reconduit la grève, rejoints par leurs collègues du nettoyage et de la cantine, salariés d'Airbus, de l'agroalimentaire, de Lidl, du bâtiment...

À Ancenis, ville de 12000 habitants, des milliers de manifestants venus de Manitou, Toyota, la laiterie, la fonderie... étaient aussi plus nombreux que le 15 mars.



FL. EURE INFO LA DÉPÊCHE

Rennes

À Rennes, les péripéties parlementaires d'adoption de la loi sur les retraites ont suscité de multiples manifestations, qui regroupent des minorités déterminées à ne pas laisser passer l'attaque sans faire voir leur protestation.

Jeudi 16 mars, jour du vote à l'Assemblée, des opposants s'étaient regroupés par dizaines en plusieurs points de la rocade de la ville, où ils ont bloqué la circulation à l'aide de pneus et poubelles enflammés. Nombre de ceux qui, ce matin-là, se rendaient en ville ont dû faire preuve de patience, pris dans un énorme bouchon de plusieurs dizaines de kilomètres; malgré tout, leur solidarité avec la contestation se manifestait bien souvent.

Le soir même, après le recours du gouvernement à l'article 49.3, plusieurs centaines de manifestants se sont rassemblés en

protestation devant la préfecture, tandis qu'en centre-ville les rues jonchées de conteneurs renversés et incendiés, de bris de vitrines ou d'abris de bus réduits en miettes étaient vite saturées des gaz lacrymogènes lancés par les CRS.

Le lendemain, à l'appel des syndicats, plusieurs milliers de personnes ont défilé dans les rues, en présence d'un cortège fourni de lycéens, ceux de Jean-Macé en tête.

Lundi 20 mars, la ville s'est transformée au fil des heures, comme le jeudi précédent, en un même et unique embouteillage géant, par les efforts des minorités actives. Connectés via les réseaux, ces jeunes, ces travailleurs, étudiants et syndicalistes, se sont aussi réunis en assemblée afin de discuter des moyens pour réussir la mobilisation et la journée du 23 mars.



Région Rhône-Alpes

Avec 25 à 30000 manifestants à Lyon, 15000 à Saint-Étienne, des chiffres proches du 7 mars, la mobilisation n'a pas faibli et le passage en force de Macron a renforcé la colère.

Depuis l'annonce du 49.3, le 17 mars, plusieurs manifestations spontanées se sont déroulées, à Lyon, Saint-Étienne, Grenoble, avec par exemple 5000 personnes selon la police le 21 mars. Celle-ci a allègrement arrêté, placé des participants en garde à vue et le procureur en a fait juger en comparution immédiate. Certains ont ainsi écopé de six mois de prison avec sursis pour un simple jet de projectile.

La journée du 23 mars, la neuvième depuis le début, a été préparée par des minorités de travailleurs en grève reconductible, à la SNCF, chez les gaziers ou les électriciens, dans l'éducation, ainsi que par les unions locales de la CGT, qui ont organisé tous les jours des rassemblements, des actions de blocage symboliques. De nouveaux travailleurs se sont mis en grève le 23, dans les entreprises du public comme du privé. Chez Baxter (usine pharmaceutique), toute l'équipe de nuit s'est mise en grève.

Chez Renault Trucks, le nombre de grévistes n'a pas varié, mais il comprend plus d'ouvriers que d'employés

des bureaux. Une des lignes de montage des moteurs a été arrêtée par une rupture d'approvisionnement. Les blocs moteurs, produits en Inde et livrés par conteneurs à flux tendu, sont bloqués dans le port de Fos-sur-Mer grâce à la grève des dockers! Pour se faire livrer en urgence 60 blocs, soit moins d'une demi-journée de production, la direction voulait affréter un avion, pour quelque 200000 euros, mais a renoncé pour cause de jour férié en Inde.

Les travailleurs ont de l'or dans les mains et ils peuvent se faire respecter en arrêtant la machine à profits!

Marseille

Jeudi 23, les manifestants se sont rassemblés, toujours nombreux, sur le Vieux-Port. Ceux qui les rejoignaient en descendant La Canebière formaient déjà une manifestation sur toute sa longueur. Le groupe, important, des dockers et des agents a rejoint sur le quai du Port les véhicules bleus des agents du gaz et de l'électricité.

Outre la CGT, nettement majoritaire, les syndicats FO, FSU, SNES, CFE-CGC et CFDT étaient présents et bien visibles. Par ailleurs, en plusieurs lieux des Bouches-du-Rhône, des manifestations étaient organisées. Les travailleurs du

dépôt pétrolier de Fos-sur-Mer ont bloqué le départ des camions de livraison pour les stations-service, rendant l'essence introuvable dès lundi 20 mars. Après avoir été réquisitionnés à raison de trois salariés par relève, ils ont décidé de reprendre la grève jeudi 23 mars. Le 21, les grévistes avaient été dispersés à coups de grenades lacrymogènes, avant d'être soutenus le 22 par des travailleurs venus d'un peu partout, face à de nombreux policiers équipés même de canons à eau. La raffinerie Petroineos à Lavéra (près de Martigues) s'est mise en grève.

Dole

3500 personnes, d'après la police, ont fait de la manifestation du 23 mars une manifestation aussi importante, sinon plus, que celles du 31 janvier et du 7 mars. Les salariés d'entreprises de la ville étaient en grand

nombre. De Solvay, la grosse entreprise chimique du secteur, par exemple, ils étaient venus plus nombreux, soit en étant en grève, soit en débrayant deux heures, soit parce qu'ils n'étaient

Russie : la guerre de Poutine, dévoreuse d'hommes

Des médias russes viennent d'affirmer, en citant des sources à la tête de plusieurs régions, que la Russie allait lancer, le 1^{er} avril, une campagne d'information visant à recruter 400 000 engagés pour faire face aux besoins de l'armée.

Il s'agit de combler les énormes pertes après treize mois de guerre en Ukraine. Mais le Kremlin veut aussi pouvoir faire face aux besoins croissants en chair à canon dus à l'escalade militaire que, dans le camp opposé, l'OTAN mène tambour battant avec la peau des soldats et civils ukrainiens, sous un déluge de livraisons d'armes qui font exploser les profits des industries d'armement américaines, allemandes, françaises, britanniques...

En Russie, la conscription dite partielle de 300 000 hommes, lancée en septembre dernier, n'a donc pas suffi. Et cela même si, en réalité, bien plus de jeunes et moins jeunes ont été alors

enrôlés, souvent contre leur gré, au service de la politique de Poutine. Plus de 500 000 hommes ont dû ainsi partir à la guerre ces derniers mois, selon ce qu'ont calculé des organismes statistiques en se fondant sur la flambée subite du nombre de mariages enregistrés depuis l'automne. En effet, beaucoup de couples ont voulu régulariser leur situation, seul moyen pour celle qui devenait légalement épouse de conscrit de percevoir des aides au foyer de mobilisés, et une allocation en cas de décès de son compagnon.

En disant chercher surtout des engagés, Poutine s'en tient à ce qu'il martèle depuis le début de cette guerre :

il refuse de recourir à la mobilisation générale. Mais, au-delà d'un aspect démagogique, cette posture vise à protéger les intérêts bien compris du régime russe. En effet son chef redoute sans doute qu'une décision de mobilisation générale ne cristallise un mécontentement social et politique encore diffus, et qu'il se dresse contre ce pouvoir des bureaucrates et des oligarques, avec tout ce qu'il a d'odieux et d'antiouvrier aux yeux de la population.

La course aux 400 000 engagés fournira une nouvelle moisson de soldats promis à la mort. Dire que ce seraient des volontaires est une sinistre plaisanterie : ils viendront, comme les fois précédentes, des couches les plus pauvres de la population, des régions déshéritées et souvent peuplées de minorités nationales où il n'y a guère de travail.

De plus l'appel ordinaire aux conscrits et les convocations de rappelés continuent. Pire, les députés russes viennent de déposer un projet de loi, évidemment suscité par le Kremlin, qui porte à 30 ans l'âge limite de l'incorporation, au lieu de 27 actuellement. Le but est de priver les sur-sitaires d'une possibilité d'échapper à la conscription. Et, dans un établissement d'enseignement supérieur tel l'Institut d'aviation de Moscou, d'ores et déjà les étudiants ne reçoivent leur diplôme que s'ils signent leur convocation au centre d'enrôlement.

Quant à la chasse aux rappelés lancée en septembre, si les commissariats militaires et les responsables civils de Moscou et Saint-Petersbourg ont assez vite levé le pied, vu l'opposition que cela suscitait et

le risque qu'elle explose au grand jour, en province ils ont souvent fait le forcing. Voilà comment l'armée a recruté bien plus que l'objectif de 300 000 hommes fixé par Choïgou, le ministre de la Défense. Et dans l'émulation entre les chefs des régions pour remplir le plan de Choïgou-Poutine, ceux qui ont moins bien réussi que d'autres cherchent apparemment à se rattraper.

Ainsi en Russie centrale, dans la circonscription militaire de Lipetsk, les centres d'enrôlement vont de nouveau envoyer des convocations aux hommes de la région. Interrogées dans la presse, les autorités ont déclaré que cette mesure relève de la comptabilité administrative : celle qui remplit les cimetières en Russie comme en Ukraine et oblige à les agrandir sans cesse.

Pierre Laffitte



Marioupol, en mars 2022.

De Marioupol à la Bouriatie

Mi-mars, Poutine a effectué un petit tour des « terres russes ». Il s'est rendu en Crimée, pour y célébrer le neuvième anniversaire de son rattachement à la Russie.

Toujours sur fond de guerre en Ukraine, Poutine a visité de nuit – on n'est jamais trop prudent – la grande ville portuaire ukrainienne de Marioupol que l'armée russe occupe désormais, après l'avoir presque rasée.

Poutine s'est aussi rendu dans une usine d'aviation d'Oulan-Oudé, la capitale de la Bouriatie. Dans cette région de Sibérie, proche de la Mongolie et de la Chine, qui a versé un très lourd tribut en soldats tués en Ukraine, Poutine tenait à se montrer

attentif, sinon attentionné à l'égard de la population. Du moins devant les télévisions du pays qui l'ont filmé, tout souriant, face à un parterre d'ouvrières.

Les cameramen qui couvraient la visite présidentielle ont sans doute mis tout leur art à bien cadrer leurs prises de vues car, pour accueillir le chef du Kremlin, la direction et les autorités n'avaient aligné que 15 ouvrières, sur les 6 500 que compte l'usine. On les avait en outre triées sur le volet,

comme d'habitude, pour qu'elles ne s'aventurent pas à poser des questions qui dérangent, mais aussi pour qu'elles ne risquent pas de contaminer Poutine lorsqu'il s'approcherait d'elles. En conséquence de quoi le Kremlin, qui voit la Chine voisine comme un foyer potentiel de Covid, avait imposé 15 jours de quarantaine aux ouvrières retenues.

Bien sûr, rien de cela n'a filtré aux actualités. Pas plus qu'il n'a été précisé si les soldats bouriates qui tombent en masse en Ukraine ont été préalablement vaccinés ou pas contre le Covid.

P. L.

Ukraine : les couacs de la mobilisation

Si, dans les pays de l'OTAN qui arment l'Ukraine, il est de règle de présenter l'armée de Kiev comme ne faisant qu'un avec le régime face à l'agresseur russe, les réseaux sociaux ukrainiens en donnent une image quelque peu différente.

On y voit régulièrement des hommes qui se débattent pour échapper aux représentants de l'institution militaire venus chez eux ou à leur travail pour les envoyer au front.

Mi-mars, une vidéo a relaté, images et commentaires de mobilisés à l'appui, dans quelles conditions infectes des jeunes

gens avaient été retenus dans les locaux du centre de conscription Malinovski, dans la grande ville portuaire d'Odessa.

Les autorités militaires ont répliqué qu'ils n'avaient dû y rester « *quelques jours* » et que, de toute façon, « *certaines citoyens* » cherchaient à se faire remarquer sur les réseaux sociaux, afin d'échapper à la conscription et de « *discrediter l'armée* ».

L'armée ukrainienne confirme ainsi à sa façon que, en Ukraine, tous ne communient pas dans l'union sacrée belliciste.

P. L.



Le commissariat militaire de l'arrondissement Malinovski à Odessa.

Crise bancaire : la peur de la contagion

Après la faillite de la Silicon Valley Bank (SVB), Biden, les ministres européens et les dirigeants des banques centrales ont déclaré sur tous les tons qu'il ne faut pas paniquer, que les banques sont solides, qu'aucune contagion à l'Europe n'était à craindre...



UBS et Credit Suisse à Zürich.

MICHAEL BUHOLZER

Quelques jours plus tard, le Credit suisse, une des trente plus grandes banques du monde, était à son tour acculé à la faillite.

Désormais présenté comme le maillon faible de la finance européenne, le Credit suisse est la plus ancienne banque d'affaires de la Confédération helvétique. Deuxième banque du pays, elle emploie 50 000 personnes et gère plus de 1 600 milliards d'euros dans tous les secteurs de l'économie.

Quelques jours après la faillite de la SVB, le président de la Banque nationale saoudienne, principal actionnaire du Credit suisse, a déclaré ne pas pouvoir lui apporter une aide financière supplémentaire. Cela a suffi pour provoquer une chute de 24 % de son cours en Bourse. Mise sous pression par les détenteurs de

capitaux, mais aussi par les dirigeants politiques européens, la banque centrale de Suisse a décidé en quelques heures de mettre plus de 50 milliards d'euros à disposition du Credit suisse, puis 200 milliards... avant que ne soit décidé son rachat par UBS, la plus grosse banque du pays.

Les actionnaires d'UBS font ainsi une excellente affaire, le Credit suisse étant racheté pour le tiers de la valeur qu'il représentait encore après son effondrement boursier. En outre, l'État suisse a assuré UBS qu'elle pourrait compter sur son appui financier. Cette rescapée de la crise de 2008 grâce à l'argent public a ainsi été promue en quelques heures sauveuse de la finance mondiale... jusqu'à nouvel ordre.

En 2008, en inondant de liquidités les marchés

financiers, les États ont certes repoussé le spectre d'un effondrement général du système. Mais ils ont aussi alimenté la spéculation à un niveau tel qu'ils ont fait du système financier un château de cartes dont la stabilité ne repose que sur la confiance qu'on veut bien lui accorder. L'inquiétude suscitée par une turbulence boursière ou une faillite bancaire pourrait à tout moment se transformer en une vague de panique non maîtrisable, donnant lieu à des mouvements de capitaux d'une telle ampleur qu'aucun État ne pourrait s'y opposer.

C'est une telle catastrophe que craignent les dirigeants du monde capitaliste, sans avoir d'autres moyens de l'empêcher que de multiplier les discours rassurants et mensongers.

Sacha Kami

Inflation : ceux qui en profitent... et ceux qui la payent

Christine Lagarde, la dirigeante de la Banque centrale européenne (BCE), a appelé au sujet de l'inflation à « un partage adéquat du fardeau ». Elle a même sous-entendu que les grandes entreprises avaient profité des hausses de prix pour augmenter leurs propres profits.

Christine Lagarde n'a cependant pas été touchée par la grâce. Il y a à peine quelques mois, en octobre 2022, elle continuait de dire que « l'inflation avait surgi de nulle part ». C'était donc une sorte d'immaculée inflation. Aujourd'hui, en avouant que les grands groupes en ont largement profité, elle ne fait que reconnaître ce que tout le monde a conclu depuis un moment et qui se répète même sur les plateaux des journaux télévisés.

D'abord, il y a eu les pétroliers, comme TotalEnergies, qui ont fait grimper les prix des carburants, du fioul, du gaz et de l'énergie en général. Puis, plus récemment, le bras de fer commercial entre les groupes de l'agroalimentaire et ceux de la grande distribution a rendu public le fait que les uns comme les autres ont profité de l'inflation pour accroître considérablement leurs profits. Enfin, les milliards de bénéfices réalisés en 2022 par toutes les grandes entreprises françaises ne sont pas venus « de nulle part », comme dirait Lagarde. Dans tous les secteurs, pas seulement dans l'énergie et l'alimentation, elles ont fait monter les prix : comme dans

l'automobile, le transport maritime, le luxe...

Par contre, Lagarde a oublié de dire que les banques centrales, comme la BCE ou la Fed des États-Unis, ont elles aussi leur responsabilité dans l'inflation. Car la politique commerciale des trusts, cherchant à faire monter les prix, a encore été amplifiée par la spéculation, elle-même facilitée jusqu'à l'année dernière par les taux d'intérêt extrêmement bas fixés par ces institutions financières. L'argent quasi gratuit presque sans limite a été utilisé pour spéculer à grande échelle sur les matières premières, énergétiques ou autres.

Et si la banquière a été compréhensive avec les spéculateurs, elle exigera fermement que les États remboursent leurs dettes en faisant payer leurs populations. Lors de la même conférence de presse où elle a joué, cinq minutes, à la dame patronnesse contrariée par trop d'injustice, elle a appelé les États de la zone euro à réduire rapidement les aides publiques sur l'énergie, dont selon elle les prix baissent.

Pierre Royan

Amazon : 27 000 licenciements en deux mois

Amazon, le géant du commerce en ligne dont le PDG est Jeff Bezos, a annoncé le licenciement de 9 000 employés supplémentaires. En janvier, il avait déjà jeté à la rue 18 000 salariés, soit au total 27 000 travailleurs en deux mois.

En février, Amazon avait pourtant annoncé des ventes en hausse de 9 %, un chiffre d'affaires de 137,4 milliards de dollars et un bénéfice net doublé à 14,3 milliards de dollars. Cette entreprise, qui avait eu un développement exceptionnel durant le Covid, a vu entre fin 2019 et fin 2021 son nombre de salariés passer de 800 000 à 1,6 million, en faisant le deuxième employeur du monde. Mais aujourd'hui les perspectives

dans le domaine de la high-tech seraient moins bonnes – une « incertitude économique quant à l'avenir proche » d'après Amazon. Et dans le secteur, 503 entreprises ont annoncé le licenciement de 139 000 salariés depuis le début 2023, Amazon bien sûr mais aussi Google, Paypal, Yahoo, Twitter, etc.

Alors, pour Bezos, ces licenciements sont un message envoyé aux investisseurs pour indiquer qu'il y a « un pilote

dans l'avion » et qu'ils peuvent continuer à investir sans crainte dans son entreprise. Pour Bezos, qu'il y ait 10 000, 20 000 licenciements ou plus peut-être dans les mois qui viennent, ce n'est rien ; mais pour tous ces travailleurs c'est un drame. D'autant plus que c'est sur leur travail et celui de tous les salariés d'Amazon, dans des conditions dénoncées partout et pour des salaires de misère, que Jeff Bezos, devenant l'homme le plus riche du monde, a construit sa fortune. Estimée à 100 milliards de dollars, que ne sert-elle pas à maintenir les emplois chez Amazon ?

Cédric Duval



HIROKO MASUIKE NYT REDUX REA

Matières premières : l'argent n'a pas d'odeur

En 2022, le commerce international de matières premières, essentiellement maritime et dominé par quelques grandes sociétés, a dégagé 115 milliards de dollars de profit brut, le triple de l'année précédente.

Un tiers de ce résultat vient du commerce du pétrole, 40 % des autres énergies, 18 % des minéraux et métaux et 5 % des produits alimentaires. Installés au cœur du marché mondial, forts de leur expérience et de leurs énormes capitaux, ayant des bureaux dans toutes les Bourses, tous les ports et toutes les administrations, les grandes maisons de négoce spéculent sur tous les produits de base indispensables au genre humain.

Une cargaison de nickel par exemple, sorti des mines d'Indonésie et coté à la Bourse de Londres,

peut changer plusieurs fois de destination suivant la variation du cours, la demande de tel ou tel pays, l'ouverture ou la fermeture d'une usine, etc. Le négociant prévient le capitaine par radio de la nouvelle destination et du changement de cap. Les marins embarqués sur ce type de cargo sont au tramping, en vagabondage. Ils ne savent ni quand ni où ils débarqueront. Parfois, sur un vieux cargo tout rapiécé, si la cargaison perd toute valeur, navire et équipage sont abandonnés dans un port, sans ordres, sans salaire, sans espoir.

L'an passé, à cause de la guerre en Ukraine et de l'embargo progressif sur les produits pétroliers russes, le négoce d'or noir a été particulièrement profitable, à condition de savoir jouer avec les lois. Le pétrole sorti de Russie peut ainsi être transbordé en pleine mer d'un pétrolier à un autre, changeant au passage de nationalité. Ou bien le brut russe, acheminé par un honnête négociant, peut être raffiné en Chine, en Inde ou en Arabie saoudite, devenant par là même du gasole chinois, indien ou saoudien, avant d'être réinjecté dans le marché mondial par le même négociant ou un autre. Ce trafic est tellement profitable que la location d'un supertanker atteint aujourd'hui



Chargement de nickel.

NOÉMIE DEBOUT-DUCLOYER

100 000 dollars par jour, alors que le seuil de rentabilité est de 30 000 dollars par jour. Des cargaisons de gaz américain destinées à l'Asie ont aussi depuis un an été détournées en cours de route vers l'Europe et particulièrement vers l'Allemagne, prête à payer le prix fort pour faire tourner ses usines. Des navires emplies de blé, qu'il vienne d'Ukraine ou de Rouen, vont là où le cours est au plus haut, même si la cargaison est attendue là où la famine menace.

Le négoce international, tellement profitable et dans lequel bien des familles bourgeoises ont investi les économies de grand-père,

prospère ainsi sur le vol, le mensonge et le détournement. Les trois premières firmes sont Glencore, qui a versé l'an passé 1,2 milliard de dollars au Trésor américain afin d'éteindre des poursuites pour corruption ; Trafigura, célèbre pour avoir déchargé à Abidjan la cargaison toxique du *Probo Koala*, causant 17 morts et des dizaines de milliers d'intoxications ; Cargill, un des principaux artisans de la destruction de la forêt amazonienne afin d'étendre la culture d'un de ses produits phare, le soja. Le commerce mondial des matières premières nourrit un gratin honorable.

Paul Galois

Alaska : Biden au service des pétroliers

Lundi 13 mars, Biden, le président des États-Unis, a annoncé qu'il autorisait la société ConocoPhillips à pratiquer des forages pétroliers sur les terres vierges et théoriquement protégées d'Alaska : plusieurs centaines de puits de pétrole doivent voir le jour !

Cette annonce a provoqué un vent d'indignation dans tous les milieux et les associations qui se battent aux États-Unis contre les dégâts environnementaux des compagnies pétrolières et contre les catastrophes climatiques provoquées par la grande industrie. Et pour cause ! Car c'est le même Biden et l'appareil du Parti démocrate qui, pour assurer son élection, avaient fait campagne en soulignant l'irresponsabilité de Trump

qui mettait en danger l'avenir de la planète en voulant autoriser les forages pétroliers en Alaska.

Maintenant élu, Biden apparaît pour ce qu'il est : le commis, fondé de pouvoir des grandes compagnies pétrolières, comme de tous les grands trusts. La compagnie ConocoPhillips, à laquelle il vient d'offrir ce cadeau désastreux pour la planète, est un des premiers responsables des dégâts environnementaux dans le monde.

Premier groupe privé pétrolier américain parmi ceux qui ne pratiquent pas le raffinage et se contentent de l'extraction, il a réalisé 18,7 milliards de dollars de bénéfices nets l'an dernier, et il est de tous les mauvais coups liés au pétrole. Il participe à l'extraction du gaz de schiste aux États-Unis et est associé au trust français Total en Afrique pour détruire une partie de l'environnement en installant de nouveaux puits de pétrole, etc.

Le revirement de Biden, faisant aujourd'hui le contraire de ce à quoi il s'était engagé, est le comportement normal et habituel de tous les gouvernants. Macron, un autre prétendu défenseur de la planète face aux dangers du dérèglement climatique, vient de faire sa tournée en Afrique, et tout particulièrement en Ouganda, en tant que représentant de commerce de Total, pour l'appuyer dans ses affaires, incluant l'expropriation de milliers de paysans.

La soumission de Biden, de Macron et de tous les autres aux folies irresponsables des grands trusts précipite l'humanité entière vers la catastrophe.

Paul Sorel

Californie : pas de digues pour les pauvres

Le 10 mars, en Californie, de violentes pluies ont fait déborder la rivière Pajaro au-dessus de la digue protégeant le bourg du même nom.

Les 3 000 habitants ont ainsi été inondés en plein milieu de la nuit. Ils avaient déjà subi une inondation en janvier, et bien d'autres au fil des ans. Les mêmes autorités qui ont ordonné immédiatement à la population d'abandonner Pajaro, peut-être pour des mois, sans lui donner de moyens de se loger, n'ont pas considéré comme prioritaire, depuis les années 1960, de surélever la digue.

La raison, un officiel l'a révélée à presse : « C'est une zone à faible revenus. Les habitants sont des ouvriers agricoles, leurs maisons ne valent pas grand-chose. » Les investissements publics pour protéger les habitations des intempéries sont

réservés aux propriétés de valeur. Les ouvriers agricoles, dont le travail fait la richesse des gros agriculteurs, ne comptent pas, surtout s'ils sont hispaniques ou descendants de Philippins, comme c'est le cas à Pajaro.

À quelques dizaines de kilomètres de la Silicon Valley et de ses multinationales du secteur de la haute technologie valant des centaines de milliards, l'asphalte des chaussées n'est pas entretenu depuis cinquante ans, les rues ne sont jamais balayées et la population livrée aux inondations. C'est l'une des facettes du racisme d'État, et du mépris de classe qu'il recouvre.

Lucien Déroit



Mobilisation contre le projet Willow de forage en Alaska.

Mars 2003: l'invasion impérialiste de l'Irak

Le 20 mars 2003, les dirigeants des États-Unis lançaient sur Bagdad les premiers bombardements de l'opération baptisée avec cynisme Liberté pour l'Irak. Les dirigeants impérialistes n'avaient pas hésité à mentir et inventer la présence d'armes de destruction massive pour justifier cette guerre.

Les armées impérialistes étaient censées apporter la liberté et la démocratie au peuple irakien. La réalité fut tout autre. Déjà meurtri par une première guerre en 1991, dix années de bombardements et d'embargo, l'Irak se retrouva de nouveau écrasé sous les bombes. 150 000 soldats américains et 40 000 britanniques envahirent le pays. Le 9 avril 2003, Saddam Hussein était renversé. Les États-Unis mirent alors en place un gouvernement qui ne pouvait se maintenir qu'en s'appuyant sur les troupes anglo-américaines, et commença alors une

occupation militaire qui allait durer huit ans. Elle suscita la haine de la population, déclenchant de véritables insurrections contre les troupes impérialistes, en particulier dans les régions à majorité sunnite au nord du pays.

Puis, le 18 décembre 2011, les États-Unis, alors sous la présidence d'Obama, retirèrent leurs soldats, laissant le pays en proie au chaos.

Diverses bandes armées, des milices de différentes obédiences, chiites ou sunnites, se formèrent, aggravant encore l'instabilité. Des milices issues d'une branche d'al-Qaïda



Marines dans le palais de Saddam Hussein, le 9 avril 2003.

formèrent ce qui allait devenir l'organisation État islamique. Fin juin 2014, celles-ci parvinrent à occuper toute la région d'al-Anbar, soumettant la population à un régime de terreur inspiré par la charia. En détruisant l'appareil d'État de Saddam Hussein, les États-Unis avaient fait surgir des forces qu'ils ne parvenaient plus à maîtriser.

Cette guerre, et c'était son principal but, avait permis aux compagnies pétrolières de piller plus librement les richesses pétrolières que recèle l'Irak. ExxonMobil, la plus grande compagnie pétrolière du monde, put ainsi signer un contrat avec le gouvernement mis en place par les États-Unis, pour l'extraction des champs pétrolifères du Sud, près de Bassora, région d'où part la plus grande partie du pétrole irakien. Elle signa plus tard avec le gouvernement de la région kurde pour des opérations de forage dans le nord du pays.

Les années de guerre ont réduit le pays en cendres.

Des millions d'Irakiens ont dû le fuir, ou changer de région, ne trouvant refuge que dans des camps. 1,5 million de civils ont été tués directement par la guerre ou du fait des conditions de vie créées par celle-ci. L'organisation État islamique, bien que déclarée vaincue en 2017, n'a pas disparu. Bien d'autres bandes armées continuent à maintenir des zones entières dans une violence permanente. Si, en raison de la guerre en Ukraine et de la crainte d'une pénurie, les recettes tirées de l'exploitation du pétrole ont beaucoup augmenté, elles n'enrichissent qu'une minorité liée à un pouvoir corrompu.

« Beaucoup de jeunes sont au chômage et se posent la question de savoir pourquoi nous ne trouvons pas d'emploi, alors que nous nageons dans la richesse pétrolière et que des élites corrompues créent des milliards à l'étranger », relate le chercheur Asiem El Difraoui. Et la corruption s'étend à « tous les domaines de la vie » et « dans le domaine de l'éducation, par

exemple, il existe quelques universités privées, mais elles ne sont accessibles qu'aux membres de la famille de quelques élites riches et corrompues. Le secteur de la santé, qui jouissait autrefois d'une très bonne réputation, s'est lui aussi complètement effondré », rapporte la journaliste irakienne Raja Wafa dans une interview accordée à Euronews.

La population subit coupures d'électricité, et problèmes récurrents d'approvisionnement en eau. Le ministère irakien du Plan estimait en janvier dernier le taux de pauvreté à 25 %.

Aujourd'hui, les dirigeants impérialistes se prétendent les défenseurs du droit des peuples pour justifier leur contribution à la guerre en Ukraine. La situation dramatique dans laquelle se trouve l'Irak, vingt ans après leur intervention, rappelle que ces discours ne sont là que pour justifier leurs opérations de pillage au service des multinationales.

Aline Retesse



Travailleurs dans un champ de pétrole.

Cours pénale internationale : la loi des grandes puissances

La Cour pénale internationale (CPI) basée à La Haye, aux Pays-Bas, a émis un mandat d'arrêt contre Poutine pour avoir déporté des enfants ukrainiens en Russie depuis un an.

Que Poutine soit un dictateur aux mains rouges de sang, à commencer par celui de son peuple, c'est incontestable. Mais ce mandat d'arrêt est d'abord un geste de propagande pour justifier le soutien des États-Unis et de l'Europe à l'État ukrainien.

L'inculpation de Poutine a été saluée par Biden alors que, pas plus que la

Russie, les États-Unis ne reconnaissent l'autorité de cette CPI qui est censée sanctionner, à travers la planète, les auteurs de crimes de guerre et contre l'humanité. Les dirigeants américains n'ont jamais ratifié le traité de 1998 qui a donné naissance à cette institution et ont refusé de lui apporter leur collaboration. Une loi votée en

2002 a même prévu la possibilité d'une intervention militaire pour soustraire un Américain à cette juridiction. Il n'y en a pas eu besoin, car les États-Unis n'ont jamais eu à rendre de comptes. Ainsi, George W. Bush n'a jamais été sanctionné pour avoir décidé l'invasion de l'Irak en 2003, qui a semé dans ce pays la mort, la désolation et le chaos, nourrissant le terrorisme d'al-Qaïda et suscitant la création de Daech.

En mars 2020, la Cour

pénale internationale a manifesté la velléité d'ouvrir une enquête sur des crimes de l'armée américaine et de la CIA en Afghanistan. Trump est alors passé à l'attaque : « Nous allons interdire à ses juges et procureurs l'entrée aux États-Unis », a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « Nous allons prendre des sanctions contre leurs avoirs dans le système financier américain et nous allons engager des poursuites contre eux dans notre système judiciaire. » Avec l'arrivée de

Biden, si le style a changé, les États-Unis continuent de maintenir la CPI à distance. Ils se contentent de la féliciter si elle s'occupe... de la Russie.

Quant aux dirigeants français, ils ont ratifié le traité de 1998 et reconnaissent la CPI. Mais ils n'ont jamais été mis en accusation pour leur responsabilité dans les guerres en Afrique. Ce n'était pourtant pas faute d'avoir armé des massacreurs et des génocidaires.

Jean Sanday

Hausse des prix : les limites de la patience

Tout s'arrange, à condition de patienter un peu. C'est en substance la conclusion de François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France, aussi bien en matière de crise des banques, de croissance économique que d'inflation.

Ce ne serait que l'affaire de quelques trimestres, pendant lesquels les familles ouvrières devraient continuer à se serrer la ceinture.

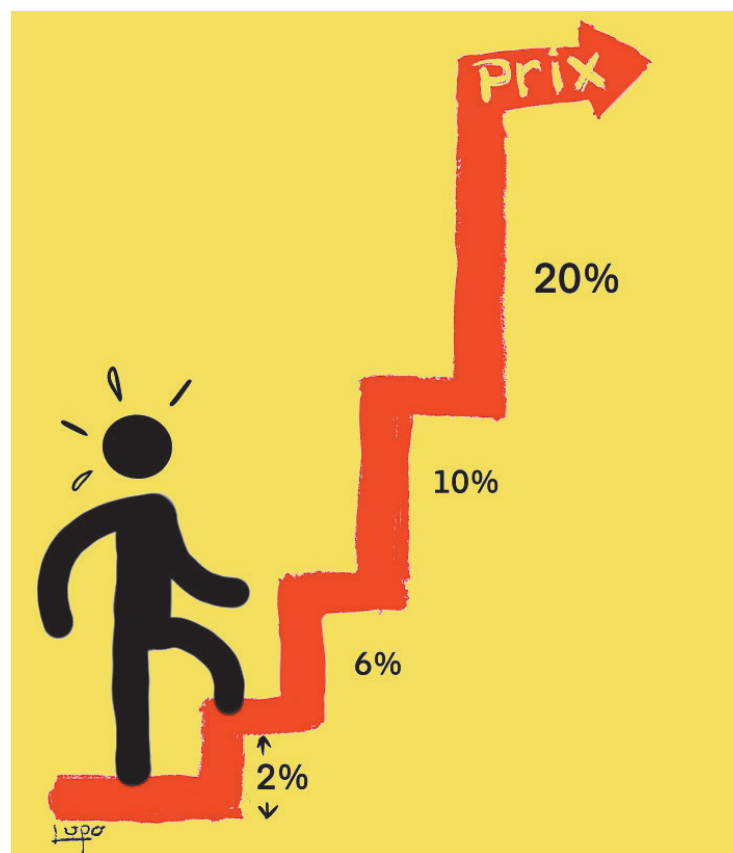
Pourtant, en février, les prix alimentaires avaient progressé de 16,1 % sur un an selon l'Insee. Les pâtes et l'huile d'olive, pour ne citer qu'elles, atteignent des sommets, et les banquiers le savent, même s'ils fréquentent peu les rayons de Lidl. « Il y a évidemment un point d'attention et il y a une période de prix alimentaires élevés qui est très sensible pour nos concitoyens », n'a pas manqué de compatir François Villeroy de Galhau sur France Inter. Mais, selon lui, les prix de l'énergie

auraient déjà amorcé un net ralentissement et les prix de gros agricoles baissent depuis la fin de l'année 2022. Par conséquent, sur le papier en tout cas, les prix de l'alimentation « devraient commencer à décélérer d'ici à la fin de l'année ». Attention, décélérer ne signifie pas baisser, et c'est logique selon le gouverneur, car « il y a un décalage de quelques trimestres entre l'évolution des prix mondiaux et celle des prix à la consommation ».

Mères de famille, chômeurs, retraités aux petites pensions n'auraient donc qu'à attendre quelques trimestres pour que le prix de leur panier cesse

d'augmenter. Quelques trimestres, cela peut vite se traduire en années. D'ailleurs, « on ne prévoit pas de baisse des prix de l'alimentation à l'horizon 2025 », avertit un des auteurs des projections macroéconomiques 2023-2025 de la Banque de France.

Voilà qui n'empêche pas un autre bluffeur de métier, le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, de se réjouir pour les consommateurs, puisqu'une nouvelle négociation entre la grande distribution et les capitalistes de l'agroalimentaire devrait avoir lieu bientôt. Celle-ci devrait, d'après le ministre en tout cas, tenir compte de la supposée baisse des prix de gros. C'est faire mine d'oublier que les précédentes négociations ont abouti début mars à une hausse moyenne de 10 % des prix payés par les



distributeurs aux industriels, évidemment répercutée sur les consommateurs. La patience demandée pour

quelques trimestres pourrait bien se transformer en colère avant cela.

Viviane Lafont

Logement : pénurie aggravée

Alors que 4,1 millions de personnes sont mal logées ou sans logis, la construction de logements est en baisse. Les promoteurs immobiliers, qui viennent de se rassembler à Cannes, chiffrent à près de 40 % la baisse des ventes aux particuliers au dernier trimestre de l'année dernière.

Même quand les chiffres de la construction battaient des records, la situation était déjà critique, car la majeure partie des logements nouveaux étaient inaccessibles à celles et ceux qui en avaient besoin. Ainsi, en 2005, 410 000 logements ont été mis en chantier mais la part de logements dits sociaux les plus accessibles s'est limitée à 8,9 %, soit 36 600 logements. Depuis, l'État a mis des bâtons dans

les roues à la construction de HLM, les APL ont été restreintes, si bien que les milieux populaires subissent encore plus directement les conséquences des lois du marché. Or, les prix élevés de vente des appartements, et donc également des loyers, ne suffisent plus à doper la construction privée.

En 2022, 376 200 logements ont été mis en chantier, soit 14 200 de moins

qu'en 2021, et cette baisse s'accélère. « Le secteur de l'immobilier neuf s'enfonce dans une crise profonde, sans précédent », s'alarme le représentant des promoteurs immobiliers. Il pointe les difficultés d'emprunt de ceux qui voudraient acheter leur logement. En plus, ceux qui achètent habituellement des logements neufs pour placer leur argent en bénéficiant d'une aide de l'État hésitent à le faire car ils craignent que leurs locataires ne puissent plus payer leur loyer.

Avec l'aide de l'État, Nexity, Altarea-Cogedim, les filiales immobilières de Bouygues, Vinci, BNP-Paribas et autres promoteurs ont bâti des fortunes au point que, depuis les années 1990-2000, l'immobilier n'est plus qu'un secteur de la finance comme un autre, propre à toutes les spéculations, avec des conséquences néfastes. Exproprier les capitalistes de la construction et de l'immobilier pour mettre à la disposition de la population suffisamment de logements à un prix accessible, ce sera la seule façon de garantir à tous le droit de vivre décemment sous un toit.

Jean Sanday

Paris 2024 : les JO aiment le travail gratuit



Plate-forme d'inscription pour devenir volontaire aux JO.

Paris 2024 recrute 45 000 volontaires pour les Jeux olympiques et paralympiques. Ils travailleront huit heures par jour, hors des enceintes sportives pour la plupart d'entre eux et sans toucher un seul euro. Ils devront même payer leurs déplacements et leur hébergement pendant une douzaine de jours.

Est-ce pour la bonne cause ? Certes, de nombreuses associations s'appuient sur le bénévolat. Mais les JO ne sont ni les Restos du cœur ni le Secours populaire.

Les dirigeants du Comité d'organisation, le Cojo, ne sont pas mal lotis, son président, Tony Estanguet, par exemple, touchant 270 000 euros par an. Surtout, les JO brassent 9 ou 10 milliards d'euros, pour le bonheur d'entreprises du BTP, de la sécurité, de l'hôtellerie et de la restauration, des équipementiers, des sponsors, etc. Et si pour de jeunes participants, « l'essentiel, c'est de participer », pour ces firmes capitalistes, « seul gagner (du fric) compte ! »

M. B.



Aides familiales – Somme : “Assez de tout ça !”



Aides familiales de Valloire en grève.

Vendredi 17 mars, les aides familiales qui s'occupent au quotidien de personnes âgées dépendantes ou handicapées dans le secteur de Crécy-en-Ponthieu, dans la Somme, ont fait grève, réunies derrière le slogan « Assez de tout ça ! ».

Les 80 travailleuses employées par l'association de Valloires Domicile, située à Argoules, dénoncent des conditions de travail inacceptables, avec des temps bien trop courts pour s'occuper avec un minimum d'humanité des personnes dont elles ont la charge, qui déboursent de 12 à 23 euros de l'heure pour leurs services.

Les aides familiales dénoncent également le remboursement dérisoire des frais de transport, dans un secteur où elles avalent les kilomètres. Le remboursement, 0,38 euro par kilomètre, a été royalement augmenté de 0,01 centime. Et leur employeur pousse la mesquinerie jusqu'à ne pas prendre en compte le trajet

de leur domicile au premier patient, ni celui du retour après le dernier !

Autant dire que cette aide microscopique ne compense en rien des salaires bien trop bas, au taux horaire de 12,74 euros brut, pour des contrats qui sont tous en temps partiel imposé. Quant aux conditions de travail, elles sont illustrées par le récit de cette gréviste, expliquant qu'elle s'est arrêtée un jour pour pleurer sur le bord de la route, après avoir dû bousculer une patiente faute de temps. Après en avoir informé ses responsables, elle s'est vu répondre qu'il ne fallait pas avoir de liens affectifs avec les « clients » : tout juste si l'humanité ne devenait pas une faute

professionnelle !

Pour ces travailleuses, l'annonce de la contre-réforme de Macron sur les retraites est un coup de plus. Avec ces temps partiels, la seule perspective qui leur est proposée est de trimer jusqu'à 67 ans pour des pensions qui seront loin des 1 200 euros que le gouvernement a fait miroiter.

Après le coup de colère du 17 mars, où une vingtaine d'aides familiales ont fait grève, la direction a promis que huit voitures avec carte de carburant seraient attribuées pour les 40 salariées qui travaillent le plus, pendant trois mois et à tour de rôle ! À voir ce que signifie le « social » pour ce patron « associatif », il faudra continuer à lui mettre la pression pour que les travailleuses, et par conséquent leurs patients, soient traités dignement.

Correspondant LO

Sonelog - Saint-Quentin : en grève pour les salaires

Les salariés de Sonelog, leader mondial de la distribution de matériels électriques, sont en grève depuis le 16 mars dans trois des six plateformes logistiques françaises.

Alors que les syndicats avaient rencontré la direction pour la cinquième fois sans que rien ne change dans la proposition de 110 euros pour les plus bas salaires et 90 euros pour les autres, ceux de Saint-Quentin ont décidé à 80 % d'arrêter immédiatement le travail et ont alors fait appel aux autres plateformes.

Les grévistes tiennent

leur piquet aux entrées. Les camions ne pouvant plus charger ou décharger, la direction a fait appel à la police pour menacer de les déloger, un coup de pression qui a encore augmenté la détermination des grévistes. La direction les menace maintenant de n'accorder aucune augmentation. Mais le contexte du mouvement contre la réforme

des retraites et le 49.3, sans compter le comportement méprisant de la hiérarchie vis-à-vis des salariés leur donnent la force de tenir.

Quels que soient les pleurs du patron sur les temps difficiles ou ses menaces, les travailleurs ont la conviction que Sonepar, le groupe familial auquel appartient Sonelog a largement les moyens de lâcher au moins les 180 euros qu'ils demandent.

Correspondant LO

Renault-Flins : la réforme, c'est non !

Jeudi 16 mars à 18 heures, à l'annonce du 49.3 pour la contre-réforme des retraites, spontanément, une quinzaine de travailleurs de l'atelier des Presses de Renault Flins ont cessé le travail.

Ils avaient déjà clairement manifesté leur refus de cette réforme par des grèves lors des précédentes journées de mobilisation, par leur participation aux cortèges de Paris ou d'Évreux, et au cours des discussions collectives pendant les pauses ou même en dehors. Cette attaque antiouvrière vient s'ajouter aux salaires trop bas, aux conditions de travail aggravées malgré la baisse d'activité de l'usine, au mépris de la direction et à l'inquiétude sur l'avenir des emplois. Personne ne veut de cette réforme, pas plus à Flins que dans le reste de la population laborieuse.

Des débrayages récents, suscités par des menaces de sanctions ou des conditions de travail inacceptables ont déjà montré le mécontentement. Ainsi récemment, après celui du secteur LA LH, un arrêt de travail de quatre heures a eu lieu le 17 mars au bâtiment P du CDPA (pièces

de rechange).

Sans beaucoup d'illusions sur le résultat qu'aurait eu un vote des députés, les travailleurs des Presses ont ressenti comme une provocation, une de plus, l'utilisation de l'article permettant au gouvernement de contourner ce vote. Le lendemain, ils ont été plus nombreux et, en deux rassemblements, plus de 80 d'entre eux ont débrayé pour se concerter sur la suite à donner. Ainsi, mardi 21 mars encore, une vingtaine se rassemblaient pour préparer la mobilisation du jeudi 23, se rendant en groupe dans d'autres secteurs, pour faire des repérages, disaient-ils, et y discuter avec les travailleurs, bien accueillis par des « On en sera ! ».

Et le même jour, on assistait à des réactions analogues dans les usines de Douai et de Sandouville.

Correspondant LO

SNCF - Atelier d'Achères : un débrayage qui fait du bien

Vendredi 17 mars, au lendemain de l'annonce de l'utilisation du 49.3 par le gouvernement sur la réforme des retraites, les ouvriers de l'atelier de maintenance SNCF d'Achères, dans les Yvelines, ont cessé le travail toute la matinée.

Depuis quelques jours déjà, ils avaient appris l'existence d'une prime pour des interventions telles que celles qu'ils effectuent... sans toucher la prime et dans une ambiance de pression perpétuelle mise par la hiérarchie. Cerise sur le gâteau, la semaine précédente, un petit chef avait pimenté la colère en proposant à une équipe, en remerciement des efforts réalisés, de payer des pizzas...

Le climat de contestation dans le pays a contribué à ce que la colère accumulée s'exprime par un débrayage. Une soixantaine d'ouvriers sont venus



HUGO AMEZ SIPA

rejoindre l'assemblée générale des grévistes contre la réforme des retraites – nombre d'entre eux ayant d'ailleurs déjà fait plusieurs jours de grève sur le sujet.

La direction d'établissement s'est empressée de venir pour tenter d'éteindre ce départ de feu. Après quelques menaces de retrait de salaire vite remballées, elle a accepté de discuter de l'octroi de la fameuse prime. L'avenir dira ce qu'il en est, mais de toute évidence, pour se faire entendre, les réactions collectives restent les meilleures.

Correspondant LO

APLD : des patrons sous perfusion

Le dispositif de l'activité partielle longue durée (APLD), créé par l'État en juillet 2020, au moment du Covid, pour « soutenir les entreprises confrontées à une réduction d'activité durable », permet aujourd'hui à de grands groupes industriels de faire payer par l'État les conséquences du chaos de l'économie, aggravées par la guerre en Ukraine.

Invoquant les difficultés d'approvisionnement en pièces ou matières premières, la flambée du prix de l'énergie, l'augmentation des coûts de production, des industriels font le choix de mettre à l'arrêt, temporairement ou définitivement,

certaines de leurs installations. Ainsi le groupe Duralux a arrêté sa verrerie du Loiret à partir de septembre, au minimum pour la durée de l'hiver. Des industriels dans la chimie, la plasturgie et la métallurgie ont réduit leur production.

Sous prétexte d'éviter des licenciements, le dispositif de l'APLD permet à ces capitalistes de se faire rembourser 60% du salaire brut des travailleurs placés en chômage partiel par l'État et l'Unedic. L'APLD est plus souple d'utilisation et plus avantageuse pour les patrons que le système classique du chômage partiel. Ainsi, pendant 36 mois, un employeur peut mettre au chômage ses salariés en CDI, en CDD ou en apprentissage. Cela peut être pendant

40% de leur temps de travail, fractionnable par périodes à la convenance du patron, quelques jours ou plusieurs semaines. Cela peut concerner un atelier, un service entier, ou seulement quelques travailleurs d'un service, selon les aléas de la production, l'état des commandes ou les retards de livraisons. Un atelier peut recourir à des intérimaires pendant que les travailleurs d'un autre secteur sont au chômage. Prolongés plusieurs fois depuis 2020, les derniers accords signés étant valables jusqu'à la fin 2025, l'APLD est un dispositif en or pour les patrons.

Les travailleurs concernés, eux, subissent une perte de salaire puisqu'ils sont indemnisés à 70% de leur salaire brut, soit autour de 92% du net. Selon les accords, l'indemnité peut être supérieure. Ainsi chez Domo (ex-branche polyamide de Solvay), ils sont indemnisés à 78% du brut, soit 98% de leur salaire net. Mais ils subissent dans tous les cas une dégradation de leurs conditions de travail

et de fortes pressions pour être flexibles et polyvalents. Chez Toray, un plasturgiste japonais installé dans l'Ain, les travailleurs placés en APLD sont susceptibles de revenir à l'usine après un préavis très court. D'autres sont sommés de choisir entre l'APLD (avec perte de salaire) ou leur mutation sur un autre poste. D'autres encore, dont les services ne sont ni en arrêt ni en sous-charge de travail, se voient imposer des jours d'APLD au nom de la solidarité, le seul objectif étant pour le patron de faire assumer par l'État une partie de la masse salariale.

Pour les industriels, dont certains sont riches à milliards, l'APLD est magique : l'État prend en charge à leur place les risques et les aléas de production en payant les salaires, tandis que les travailleurs sont soumis à toutes les pressions. C'est pour alimenter ainsi sans limite les caisses patronales que l'État réduit les indemnités des chômeurs et attaque les retraites.

Xavier Lachau



Duralux à l'arrêt.

Orange : suppressions d'emplois programmées

Orange, le géant des télécoms, veut supprimer 700 emplois sur les 5 700 que compte sa branche de service aux entreprises, Orange Business. Celle-ci ne serait pas assez rentable.

Orange n'a cessé de réduire ses effectifs. Jusqu'à présent, c'était essentiellement en ne remplaçant pas les départs en retraite. L'entreprise usait et abusait pour cela du dispositif de temps partiel senior (TPS). 42 000 postes ont ainsi disparu depuis 2010 sur l'ensemble de la société. Mais cette fois il s'agit d'une étape supplémentaire, puisque des salariés bien loin de l'âge de la retraite devraient partir.

La direction veut proposer aux syndicats un projet de rupture conventionnelle collective et, si ceux-ci ne l'acceptent pas, mettre en route un plan de départs volontaires. Ces procédures lui éviteraient de passer par un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), autrement dit un plan de licenciements collectifs.

Ces licenciements rappellent ceux effectués entre 2007 et 2010 par le PDG

Didier Lombard, alors que l'entreprise s'appelait encore France Télécom. Pour obtenir coûte que coûte des départs, la direction avait multiplié les opérations de harcèlement, poussant 62 salariés au suicide. Le PDG avait été condamné par la justice à une peine dérisoire, encore réduite en appel en septembre dernier à un mois de prison avec sursis.

Chez Orange, il manque du personnel partout, comme peuvent s'en rendre compte aussi bien les clients que les salariés de l'entreprise. Il y aurait donc du travail pour tous, et même au-delà. Mais la politique d'Orange ne vise pas tant à ce que les services fonctionnent qu'à ce que les actionnaires s'enrichissent. Son bénéfice net a été multiplié par trois en 2022, pour se monter à 2,62 milliards d'euros. Mais la direction veut encore plus.

Daniel Mescla

Sécurité sociale : sous-effectif permanent

La Convention d'objectifs et de gestion 2018-2022, document qui encadre l'évolution des organismes de Sécurité sociale, n'a remplacé qu'un départ en retraite sur cinq et a supprimé 2 100 CDI. Il ne faut pas s'étonner que les dossiers en attente augmentent.

Dans le Val-de-Marne, les heures supplémentaires en semaine, démarrées en janvier, continuent. Le gouvernement trouve des volontaires grâce aux salaires faibles qu'il maintient. En 2021, 396 000 heures supplémentaires ont été effectuées dans les Caisses d'allocation familiales (CAF). Cela prouve qu'il manquait 200 employés et que ce sont des embauches qui sont nécessaires, et non des heures supplémentaires.

Du fait du manque de personnel, des incidents éclatent aux accueils des CAF ou des centres de Sécurité sociale, en province ou à Paris. Les allocataires

protestent pour les dossiers en attente, les indus incompréhensibles, l'attente de trois semaines au minimum pour obtenir un rendez-vous pour connaître le motif du blocage du dossier... Et le personnel subit parfois des agressions. Pour rester serein en pareille situation, il faut poser le stylo et lutter pour des embauches pouvant alléger le travail.

La grève en Guadeloupe peut servir d'exemple : elle a débuté le 7 février 2023, pour la réouverture du centre d'accueil de Saint-François et l'embauche de 100 CDI. Comme ici, le travail à l'accueil est infernal : paroles agressives, difficultés pour obtenir des rendez-vous, dossiers non traités. Devant la détermination des employés, la direction a dû s'engager à rouvrir l'agence Saint-François et à embaucher du personnel supplémentaire. Comme quoi, la lutte paie !

Correspondant LO



Le siège d'Orange Business à La Plaine Saint-Denis.

La Redoute - Roubaix-Wattrelos : faux-semblant médiatique, vraies menaces sur l'emploi

Il y a un mois, les médias se faisaient l'écho de la distribution par l'entreprise de 100 000 euros « aux salariés actionnaires de La Redoute ».

La publicité mensongère à peine retombée, la direction a démarré une GEPP (Gestion des emplois et des parcours professionnels) et a déterminé que 155 emplois sur 1 300 seraient considérés comme fragilisés, autrement dit que la direction de La Redoute a l'intention de les supprimer.

La direction dit vouloir mettre en place « un dispositif qui permettrait aux salariés concernés de sécuriser leur transition professionnelle malgré la rupture de leur contrat ». La forme proposée est un congé de mobilité payé à 65 % du salaire brut. En bref, c'est une formation pour se retrouver à Pôle emploi, mais la direction insiste pour dire que ce serait un volontariat !

Cette annonce brutale a fait l'effet d'une douche froide et provoqué un sentiment de colère, aussi bien à Roubaix, au siège, où une cinquantaine de postes sont concernés, qu'à Quai 30 où une centaine d'emplois le seraient. Au siège, les métiers touchés sont par exemple plus de la

moitié du service Communication-édition, où les travailleurs se sont pourtant adaptés depuis des années aux changements, du catalogue papier au e-commerce, puis à l'omni-canal. Un autre service serait supprimé, celui de la vente des appareils électro-ménagers. Mais les travailleurs peuvent s'adapter à faire autre chose et renforcer les équipes de collègues débordés ailleurs, dont certains sont en burn-out ! Et puis, en fait de « métier fragile », la direction prévoit de la sous-traitance au Portugal pour le service financier.

À Quai 30, alors que tous les salariés font les mêmes tâches, picking, packing, mise en bac, retours, en tournant sur les différents postes, bizarrement, sur les 96 postes concernés, 72 seraient des postes de week-end alors que les collègues des équipes semaine font le même travail. Cherchez l'erreur !

Oser proposer une formation à des travailleurs qui ont passé les 50 ans, c'est les envoyer directement au chômage longue durée. Avec sa réforme des

retraites, le gouvernement voudrait faire travailler deux ans de plus, alors que les patrons veulent se débarrasser des seniors. Ils préfèrent des jeunes intérimaires corvéables à merci, dont ils se seront débarrassés quand se déclareront les maladies professionnelles !

La famille Moulin-Houzé (Les Galeries Lafayette), devenue propriétaire

à 100 % de La Redoute, veut rentabiliser le milliard qu'elle a mis dans le rachat de l'entreprise. Cette riche famille bourgeoise, 31^e fortune de France, utilise les mêmes méthodes que Pinault, l'ancien propriétaire : tenter de réduire au maximum les effectifs pour remonter au maximum les profits !

En 2014, les salariés de

La Redoute avaient mené la lutte et obligé Pinault à verser dans une caisse, la Fiducie, 180 millions qui avaient permis la reconversion des salariés partis. Il reste 43 millions dans cette caisse. Cet argent devrait revenir aux salariés qui ont enrichi ces milliardaires, mais il faudra se battre pour l'obtenir.

Correspondant LO

Vertbaudet - Marquette-lez-Lille : en grève pour les salaires

Depuis lundi 20 mars, la majorité des travailleurs de Vertbaudet, entreprise de vente à distance située à Marquette-lez-Lille, sont en grève pour des augmentations de salaire.

La direction a annoncé des chiffres record pour l'année 2022. Elle l'a fait quatre jours après la fin de négociations salariales où elle a refusé toute augmentation salariale et accordé une prime de présence de 650 euros. Cela a été le mépris de trop. Depuis des mois, elle multiplie les pressions sur les travailleurs, elle réduit les



temps de pause repas et les pauses toilettes. Quant aux salaires, même avec vingt ans d'ancienneté, ils sont à peine au-dessus du smic ! Ce n'est donc certainement pas cette prime qui permettra de faire face à l'augmentation du

coût de la vie.

Ce sont les travailleurs qui produisent les richesses. Les grévistes de Vertbaudet exigent que leurs salaires suivent la flambée des prix et des factures.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal mars 2023.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du

reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside

en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Grèce : la grève générale du 16 mars

En Grèce, les deux centrales syndicales du privé (GSEE) et du public (ADEDY) ont appelé à une grève générale de 24 heures le jeudi 16 mars.

Plus de 40 000 personnes sont encore descendues dans les rues, en particulier à Athènes et Thessalonique, pour protester contre le délabrement des services publics qui a conduit à la catastrophe ferroviaire de Larissa et fait 57 morts, et plus généralement contre la politique du gouvernement de droite de Mitsotakis.

La grève a paralysé le réseau du métro et du tramway. Les bateaux desservant les îles sont restés à quai, la plupart des vols ont été annulés. Les hôpitaux ont assuré le service minimum. Écoles et universités se sont vidées. Depuis trois semaines, les jeunes, entre autres les étudiants, particulièrement touchés par la perte de leurs camarades victimes de la catastrophe, sont les plus acharnés à protester contre le gouvernement et la répression

policière qui s'abat sur les manifestations.

Au-delà de cet accident tragique, les manifestants dénoncent l'état catastrophique des services publics, qu'il s'agisse de la santé ou de l'éducation. Ils ne supportent plus de subir la crise économique, les bas salaires, le chômage. L'inflation écrase les travailleurs les plus modestes. Il faut souvent deux emplois pour survivre. Officiellement, selon Eurostat, la hausse des prix de l'alimentation a atteint 15,6 % en janvier : il faut compter 5,5 euros pour 400 grammes de beurre, presque autant pour un paquet de café. Sur des produits de base comme le pain, les œufs, le fromage, la TVA est à 13 %.

Le gouvernement vient d'annoncer une hausse du salaire minimum. Mais 780 euros, c'est bien

insuffisant pour payer le loyer, les transports, la nourriture. Certains travailleurs ont accumulé des dettes depuis les années de crise et ceux qui sont encore propriétaires redoutent maintenant la vente aux enchères de leur domicile et donc leur expulsion.

Le gouvernement prévoit globalement une baisse de l'inflation par rapport à l'année précédente. Mitsotakis, qui avait commencé par parler d'erreur humaine lors de la catastrophe, s'est excusé. Son ministre des Transports a démissionné. « Nous apprendrons de nos erreurs », a déclaré le chef de gouvernement, qui a renvoyé le chef de la police après le comportement extrêmement violent des policiers anti-émeute. Les élections ne sont pas loin... Il est douteux que cette perspective suffise à apaiser une population qui peine à émerger de plusieurs années de crise.

Sylvie Maréchal



Industries de l'armement : nouvelles poussées de profits

Après que Macron a parlé du passage à une économie de guerre, les annonces se multiplient. La relocalisation industrielle pour « garantir la sécurité » de la France et la « hisser au niveau d'une guerre de haute intensité » serait à l'ordre du jour.

Une vingtaine de productions seraient relocalisées dans le pays à l'horizon 2025. Mais, sous prétexte de garantir la « souveraineté de la France », le véritable objectif est de verser de nouvelles subventions aux industriels, dans une filière qui ne vit que des commandes d'État. Le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, en tournée permanente auprès des industriels du secteur, leur garantit ainsi que les 413 milliards d'euros de la loi de programmation militaire serviront à remplir les poches de leurs actionnaires. Et tant pis si ces milliards manquent aux hôpitaux ou à l'école publique !

Dans ce domaine comme dans tous les autres, le « produire français » est un mensonge, car la filière a besoin de matières premières, de milliers de pièces, entre autres électroniques, impossibles à obtenir à l'échelle nationale. L'annonce que des pièces de moteurs pour hélicoptères élaborées aux États-Unis et forgées en Angleterre seront fabriquées dans le Puy-de-Dôme est présentée comme un geste

d'indépendance retrouvée. Mais le moteur en question est construit sous pavillon Safran, une multinationale dont les usines en France ne fonctionneraient pas si elles n'étaient pas intégrées dans l'économie mondiale.

En fait, l'objectif, en particulier dans les secteurs concernés, est de ranger les travailleurs derrière leur patron, au nom de la défense de la patrie. Ainsi, dans une usine de fabrication d'obus près de Bourges, déjà en 3x8, la direction envisage le passage en 5x8 et le travail le week-end, pour augmenter la production destinée à l'Ukraine.

Pour l'instant, l'ensemble de la production n'est pas militarisée, transformée en bague où il faudrait faire silence dans les rangs. L'économie de guerre de Macron a surtout valeur propagandiste, même si pour les industriels elle prend dès à présent un aspect sonnante et trébuchante, ne serait-ce que par les profits réalisés grâce à la guerre en Ukraine.

Boris Savin



Le 16 mars à Thessalonique.

Fête de Lutte ouvrière Samedi 27, dimanche 28 et lundi 29 mai à Presles (Val-d'Oise)

Les 27, 28 et 29 mai, durant le week-end de la Pentecôte, les amis de Lutte ouvrière sont invités à participer à notre fête annuelle.

La fête est l'occasion de rassembler ceux qui veulent dénoncer ce système capitaliste qui mène la planète à sa ruine, tous ceux qui veulent

réaffirmer que l'humanité mérite d'être débarrassée de l'exploitation, de la misère et des guerres.

Outre les très nombreux débats, ils pourront profiter des diverses attractions et animations : les spectacles, les expositions, le cinéma, la Cité des Arts, l'Arboretum, le Village médiéval,

le Préhisto-parc, la Cité des Sciences. Sans oublier les jeux et les nombreux stands pour bien se nourrir.

Le Carrousel de la Connaissance aura comme thème cette année « Qu'est-ce que la démocratie – de la Grèce antique aux sociétés futures ».

Cartes d'entrée

Jusqu'au 15 avril, la carte d'entrée pour les trois jours coûte 15 euros. Après cette date, elle passera à 20 euros, puis 25 euros à partir du 25 mai et à l'entrée. L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés.

On peut bénéficier de 20 % de réduction en se procurant à l'avance des bons d'achat. Payés 4 euros, ils valent 5 euros pendant la fête.

Cartes d'entrée et bons d'achat sont disponibles auprès de nos camarades ou sur le site Internet de la fête.

Programme et renseignements pratiques
fete.lutte-ouvriere.org

